

Notre organisme de formation BDL Campus vous propose des formations techniques et sur mesure animées par une équipe pluridisciplinaire d'intervenants.

Nos formateurs sont des professionnels de terrain expérimentés, dynamiques qui favorisent l'apprentissage à travers des exercices pratiques et des mises en situation et partagent leur expérience.

INTERVENANTS



Nadine HOLLENSETT

Responsable Service Conseil – RH
Juriste en droit social-RH



Christelle LEFORT

Juriste en droit social-RH

INSCRIPTION :

Pour vous inscrire, nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription [ici](#) et de la renvoyer par e-mail à l'adresse suivante : campus@bdl-experts.com

L'organisme de formation BDL Campus est enregistré sous le numéro d'activité 32 59 10040 59 et référencé Datadock.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Notre service formation est à votre disposition :
campus@bdl-experts.com
03 27 48 00 44



Le 20 mai 2021



7 heures



à partir de 370 € HT par participant



BDL Valenciennes

31, avenue Clémenceau | 59300 VALENCIENNES*

*Si les mesures sanitaires le permettent. A défaut, la formation se tiendra en distanciel.



OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal et les enjeux de l'entretien professionnel,
- Bien préparer et conduire ses entretiens : Maîtriser le mode d'emploi et les conditions de mise en œuvre.



PUBLIC

Dirigeants, Fonctions RH et Conseil, juristes en droit social, managers, assistants administratifs.



PRÉREQUIS & ÉVALUATION

- Pas de prérequis,
- Attestation de présence,
- Évaluation à chaud sous forme de QCM.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation power point,
- Cas pratiques,
- Tableaux de synthèse,
- Quizz.

PROGRAMME**PARTIE 1**
LE CADRE LÉGAL

- 1- Rappel de la réglementation,
- 2- Pour qui ? du côté employeur et du côté salarié,
- 3- Les 2 types d'entretien professionnel : entretien biannuel et bilan d'étape à 6 ans,
- 4- Les incidences de la crise sanitaire sur le calendrier de tenue des entretiens professionnels.

**PARTIE 2**
LA CONSTRUCTION DE LA CAMPAGNE D'ENTRETIENS PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

- 1- Le lien avec la stratégie de l'entreprise et le plan de développement des compétences,
- 2- Les étapes de la mise en place et la communication à déployer,
- 3- Le formalisme - de l'invitation au compte-rendu d'entretien : les outils,
- 4- Les informations à communiquer aux salariés pendant l'entretien professionnel,
- 5- Le plan d'actions à mener à l'issue des entretiens.

**PARTIE 3**
COMMENT L'EMPLOYEUR JUSTIFIE AVOIR REMPLI SON OBLIGATION

- 1- L'option laissée aux employeurs pour justifier du respect de leurs obligations,
- 2- Les sanctions en cas de défaut de réalisation des entretiens professionnels / l'incidence de l'effectif de l'entreprise.

